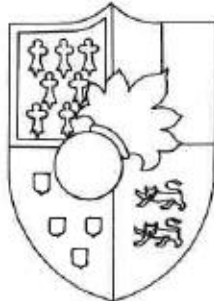


HISTOIRE D'UN INSIGNE

LA 13^{ème} COMPAGNIE DU 317^{ème} REGIMENT D'INFANTERIE



IDENTIFICATION

Il s'agit en fait de la Compagnie Divisionnaire de Pionniers de la 54^{ème} Division d'Infanterie pendant la campagne 39-40.

Une décision ministérielle prescrivait, à cette époque, que chaque compagnie divisionnaire de pionniers devait être intégrée dans l'un des régiments d'infanterie de sa division d'affectation et y prendre le numéro 13.

La 54^{ème} D.I. comptait alors trois régiments d'infanterie, les 302^{ème}, 317^{ème} et 330^{ème}. C'est ainsi que sa Compagnie de Pionniers fut rattachée au 317^{ème} R.I., régiment de série B mis sur pied par le Centre Mobilisateur d'Infanterie n° 42 à Laval.

CREATION

Le dessin et les motifs de l'insigne ont été conçus par le capitaine de réserve Charles Geerts, commandant la 13^{ème} Compagnie du 317^{ème} R.I., et exerçant dans le civil la profession d'ingénieur en cintrage du bois.

Le capitaine Geerts a confié la réalisation de l'insigne à son beau-frère Robert Camus de la célèbre maison CAMUS et MAHE, 43, rue du Temple à Paris. Rappelons à ce propos que, si la maison CAMUS et MAHE est plutôt spécialisée dans la fabrication des drapeaux et fanions, elle a aussi réalisé quelques insignes régimentaires dont les plus connus sont le 15^{ème} Dragons et le 260^{ème} R.I.

Par suite des circonstances, le premier tirage de l'insigne a été réalisé en étain nu simplement gravé ; mais les tirages ultérieurs ont été émaillés.

DESCRIPTION

Ecu français ancien écartelé :

- au 1 d'argent à huit mouchetures de sable posées trois, deux, et trois,
- au 2 parti d'azur et de gueules,
- au 3 de gueules à six écussons d'or posés trois, deux et un, qui sont les armes de la Mayenne,
- au 4 de gueules à deux léopards d'or, qui sont les armes de Normandie.

Chargé en abîme d'une grenade éclatée d'or posée en barre.

SYMBOLIQUE

A défaut de traditions dans cette unité nouvelle, l'auteur a simplement voulu évoquer les régions d'où étaient originaires les hommes de sa compagnie : Bretagne, agglomération parisienne, Mayenne et Normandie.

Eu égard aux faibles dimensions des quartiers et à la place prise par la grenade centrale, le graveur a jugé trop difficile de reproduire les armes de Paris et a préféré les remplacer par les couleurs de cette ville. Pour la même raison des mouchetures ont été réduites à huit dans les armes de Bretagne. La grenade éclatée est l'insigne général de l'Armée Métropolitaine et plus spécialement de l'Infanterie ; elle est ici placée "en barre"(comme jadis les pièces héraldiques dans les armes des bâtards) pour montrer que les Pionniers sont des fantassins un peu spéciaux (on sait, en effet, que "techniquement" ils s'apparenteraient plutôt aux sapeurs du Génie).

Précisément, la forme générale de l'insigne est copiée sur celle du bouclier que les hommes d'arme de jadis tenaient au-dessus d'eux pendant qu'ils exécutaient les travaux de "sape" au pied des fortifications. A noter un petit détail original : la pointe dont s'orne le chef de cet écu.

J. de LASSALLE

Croquis : J. BEAUFIEAU

